Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1479

Artikel: Toxicomanie : passer de la rue aux centres de contact
Autor: Savary, Géraldine
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1010595

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Passer de la rue aux centres de contact

Genève ouvre le premier lieu d'injection pour toxicomanes de Suisse romande. En Suisse alémanique, et à Zurich en particulier, on en est à l'heure des bilans.

Coup sur coup, la politique de lutte contre la drogue en Suisse romande bouge. Le canton de Genève a décidé, en mai dernier, d'ouvrir, à partir du 1er juillet, le premier lieu d'injection de Suisse romande. Ouvert sept jours sur sept, géré par le groupe SIDA Genève, il coûtera à la collectivité 600 000 francs par an. Les responsables du projet tablent sur une fréquentation de 50 passages quotidiens. Des soins de santé primaire y seront offerts, ainsi que des entretiens personnalisés. L'expérience se déroulera sur un an et reconduite au cas où l'évaluation serait positive.

Genève a donc fait un bond en avant en matière de politique de la drogue par rapport à ses voisins romands. Elle avait déjà innové, en 1995, en mettant sur pied un programme de distribution contrôlée d'héroïne, suivi aujourd'hui par une cinquantaine de patients. Gage de succès, elle réussit à convaincre une très large partie du monde associatif et politique de la nécessité de ces mesures.

Pour la plupart des cantons romands, la seule méthode de lutte et de prévention contre la drogue consiste à distribuer des seringues gratuites

Et les autres ?

Rien d'aussi ambitieux ailleurs en Suisse romande. Fribourg ou Valais n'y pensent même pas. A Lausanne, les mesures visant à prévenir les toxico-dépendances restent prudentes. Une prudence contrainte par l'opposition du canton à ouvrir lieux d'injection et prescription médicale contrôlée d'héroïne

Jusqu'à présent donc, la municipalité de Lausanne s'est contentée de financer des lieux d'accueil à bas seuil, offrant ainsi hébergement, installations sanitaires et nourriture. Des mesures jugées insuffisantes par les associations qui suivent les programmes de lutte contre la toxicomanie dans le canton. Les structures d'accueil à bas seuil regroupent toute personne marginalisée alors que la toxicodépendance nécessite des mesures spécifiques.

Mais, en mai dernier, le conseiller d'Etat en charge du dossier, Charles-Louis Rochat, a surpris tout le monde, en annonçant par voie de presse, qu'il considérait l'ouverture de lieux d'injection comme licite. En résumé, le canton dit à la ville : débrouillez-vous avec vos toxicomanes, si ça ne nous coûte rien, on ne s'y opposera pas. La commission de la prévention et de la lutte contre la toxicomanie examinera le problème cet automne et transmettra ses conclusions au Conseil d'Etat.

Un local d'injection à Lausanne n'est donc pas prêt de voir le jour, mais un premier pas, celui des tabous, a été franchi. Par ailleurs la ville de Lausanne a annoncé la création de postes de médiateurs de rue à la place St-Laurent, là où convergent les toxicomanes. L'opération, initiée à Zurich, a donné des résultats appréciables

Cinq salles d'injection

Zurich, justement. Si pour la plupart des cantons romands, la seule méthode de lutte et de prévention contre la drogue consiste à distribuer des seringues gratuites, Zurich fait déjà l'évaluation d'une politique menée depuis bientôt dix ans. Michael Herzig, responsable du dossier à la ville de Zurich, peut se prévaloir d'une politique de réduction des risques liés à la toxicomanie qui a porté ses fruits. Sur le fond, la ville mène deux approches : le durcissement de la lutte contre les dealers et les consommateurs dans la rue va de pair avec le renforcement des mesures d'aide et d'accompagnement.

Zurich, entre autres mesures de prévention et de lutte contre la drogue, a créé cinq salles d'injection. Ces centres de contact offrent des repas, des vêtements. Les toxicomanes peuvent venir se doucher, discuter avec des éducateurs, consulter un médecin. Résultat, il y a moins de maladies liées à l'injection de drogues comme les abcès et les maladies de peau, moins d'overdoses, moins de personnes contaminées par le virus HIV.

Rencontres avec la population

Le bilan est donc positif. A quelques nuances près. Du côté de la population, on reste méfiant, même si par deux fois, en 1996 et en 1998, les Zurichois se sont prononcés, lors d'un référendum, en faveur de la création de lieux d'injection et de la prescription médicale contrôlée d'héroïne. Mais les habitants de la ville sont réticents à ce qu'un centre de contact, drainant de nombreux toxicomanes, s'installe dans leur quartier. D'ailleurs, il y a deux ans, la ville de Zurich a dû supprimer un de ses centres parce qu'elle ne trouvait nul espace, nul quartier qui pouvait l'accueillir. Les responsables du dossier de la drogue ont donc mis sur pied une commission d'accompagnement pour chaque centre de contact, composée du responsable du centre, de membres de la police et de représentants du quartier. Au moment de l'installation du site, et pendant six mois, le centre organise des rencontres bi-mensuelles avec la population, afin de donner des garanties et des informations aux gens du quartier.

Autre difficulté à résoudre, la nature du marché de la drogue et la menace de l'arrivée de nouvelles «scènes» de la drogue

autour des centres de contact. La ville de Zurich a donc préféré créer cinq centres afin d'éviter une concentration, dans un quartier, de tous les toxicomanes. Pour les mêmes raisons, les centres ouvrent leurs portes à des heures différentes afin que les toxicomanes circulent d'un centre à l'autre. Les autorités veulent ainsi réguler la scène et éviter les phénomènes de violence et les interventions policières.

Après évaluation, les responsables du programme des centres de contact se rendent compte que si les maladies liées à l'injection de la drogue diminuent, le taux d'hépatites est resté stable. Ce virus se transmet en réalité plus facilement que le HIV. Des campagnes de prévention contre l'hépatite vont être organisées avec pour objectif de rendre les toxicomanes attentifs à la propreté des cuillères et de l'eau.

Le programme global contre la toxicomanie coûte 8 millions par année (30 % sont pris en charge par le canton, 70 % par la ville).

Michael Herzig constate un changement dans le comportement des toxicomanes, ce qui implique, à terme, de nouvelles méthodes de lutte et de prévention. Plus personne ou presque consomme uniquement de l'héroïne. Les médiateurs de rue observent une augmentation de la politoxicomanie, c'est-à-dire un doux mélange d'alcool, de médicaments, d'héroïne ou de cocaïne. Alors qu'il y a dix ans, il y avait une scène de la drogue différente des lieux où se rencontraient les alcooliques, aujourd'hui, les consommateurs se mélangent, tout comme ils mélangent les produits.

Autre phénomène, tout aussi inquiétant : l'apparition de nouvelles drogues, de nouveaux produits, d'un nouveau publiccible. Certes, il est rare, aujourd'hui, de voir de jeunes toxicomanes s'injecter de l'héroïne dans la rue. Mais une enquête menée par la ville de Zurich auprès de 500 jeunes allant dans des rave-parties, révèle que 80 % de ces jeunes consomment du cannabis, 50 % de l'ectasy et 39 % de la cocaïne. Et conclut, Michael Herzig, si l'héroïne est la drogue du pauvre, du toxicomane de la rue, la cocaïne se cache ailleurs, dans les bureaux des banques ou dans les soirées branchées. Elle traverse les frontières de classe et d'âge et échappe aux mesures de lutte et de prévention. Un nouvel enjeu à affronter. *gs*

Au niveau fédéral

La prescription médicale contrôlée d'héroïne, vue par l'Office fédéral de la santé

Par décision du 9 octobre 1998, les Chambres fédérales ont adopté l'arrêté fédéral urgent qui permet la continuation de la prescription médicale d'héroïne jusqu'au 31 décembre 2004 au plus tard. Le 13 juin 1999, un référendum populaire ayant abouti à un vote populaire, la décision du Parlement était confirmée.

L'arrêté fédéral est la base de l'ordonnance sur la prescription médicale d'héroïne, que le Conseil fédéral a adoptée le 8 mars 1999 et qui est entrée en vigueur le 1er avril 1999. L'ordonnance règle les conditions générales thérapeutiques et d'organisation des traitements, les compétences de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et le système des autorisations.

En 1999, 880 personnes étaient en traitement, en moyenne mensuelle. Le nombre a augmenté de façon continue : de 747 patients au début janvier à 937 à fin décembre.

En 1999, 1065 places de traitement ont été offertes. Après le vote du 13 juin 1999, cinq nouvelles régions ont annoncé leur intérêt pour l'ouverture d'une offre de traitement avec prescription d'héroïne. Elles ont été soutenues par l'Office de la santé publique par des conseils techniques et par une contribution de projet de 50 000 francs pour le développement de nouveaux centres.

Fin 1999, l'OFSP a réexaminé l'évolution du traitement pour tous les patients qui étaient suivis depuis plus de deux ans. Il s'est avéré que la situation de beaucoup de patients avait continué à s'améliorer. Les progrès les plus significatifs concernent la santé physique (65 % des patients) et psychique (66 %), la consommation parallèle de stupéfiants (74 %) et le comportement social (65 %).

Le maintien dans un traitement avec prescription d'héroïne, allant de pair avec une stabilisation de la santé et de la situation sociale, doit déjà être évalué comme étant un succès pour une partie des patients.

En 1999, 180 patients sur 880 (en moyenne) sont sortis des traitements. 107 se sont orientés vers un traitement avec méthadone ou une thérapie axée sur l'abstinence. On n'a constaté jusqu'à aujourd'hui, aucun cas de décès pouvant être attribué au traitement avec prescription d'héroïne. Ont dû être exclues les personnes qui ne s'en tenaient pas au règlement interne ou aux dispositions juridiques (par exemple le deal dans le centre de traitement, violence, tentative de contrebande d'opiacés) ou celles pour qui le traitement n'a pas semblé judicieux.

En 1999, les patients ont en moyenne 31,9 ans. La moitié sont traités pendant deux ans, l'autre moitié, ceux dont les conditions de vie la santé se sont dégradées, pendant plus de quatre ans.

Une journée de traitement coûte entre 50 et 55 francs (20 000 francs par année). En 1999, un total de 148 kg d'héroïne a été livré aux institutions de traitement avec prescription d'héroïne en Suisse. *gs*